



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE**  
**L'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques**  
**LA GAULE YENNOISE**  
**VENDREDI 16 FÉVRIER 2024**  
**COMPTE-RENDU**

**Salle polyvalente de Yenne – 20h30**

**Env. 50 personnes présentes**

*Remerciements à l'AAPPMA d'Aix-les-Bains, du Bas-Bugey, l'Office du Tourisme et le Syndicat du Haut-Rhône pour leur présence ce soir. L'AAPPMA de St-Genix, la CNR et le Maire se sont excusés de ne pouvoir être présents.*

---

Sujets évoqués :

**Site internet de l'AAPPMA**

Présentation du nouveau site internet de l'AAPPMA aux membres de l'AG. On y retrouve toutes les activités liées à l'association (ex: Atelier Pêche Nature), la réglementation, les parcours, une galerie photo, des actualités, un agenda et un point contact.

[www.aappma-yenne.com](http://www.aappma-yenne.com)

**Crue en fin d'année sur le Rhône**

Le Rhône est sorti de son lit pendant 1 mois en fin d'année dernière. L'inondation a abîmé le parcours pêche famille, le sentier, le ponton PMR, les postes de pêche et a modifié l'arrivée d'eau dans les lônes.

**Ouverture de la truite en 2023**

Bilan général positif, Lâché de 300 kg de truites surdensitaire, retour des pêcheurs contents de leur journée.

## **Lâcher de truites pour les enfants en Avril sur les lacs de St Jean de Chevelu**

Grand succès de l'opération, les enfants ont même aidé à les lâcher. Le Mercredi la plage leur a été réservée et ils ont été encadrés par plusieurs membres de l'AAPPMA et les animateurs APN.

Félicitations à un de nos jeunes adhérents pour une truite de 1 kg 3 !

## **Dotation de la CNR**

Pas d'ombres cette année en raison des difficultés rencontrées par la pisciculture de Chazey-Bons. Le manque d'ombres été compensés en truites. 900 kg sur notre lot du Rhône, ce qui a attiré de nombreux pêcheurs.

NB : La pisciculture a été reprise par les deux anciens salariés. Le maintien de cette pisciculture est une bonne nouvelle car c'est une des rares qui produit des ombres en France.

## **Rivière canoë kayak sur le Rhône**

Cette rivière avait à l'origine été aménagée comme une passe à poissons grâce à un volet censé réduire le courant lorsqu'il est abaissé. Ce dernier est cependant hors d'état depuis 2016, et les poissons ne remontent plus (non-respect de la loi sur la continuité écologique). La Communauté de communes de YENNE doit faire des travaux mais le projet a été repoussé. Une réunion est prévue très prochainement avec le Syndicat du Haut-Rhône, CNR et CCY pour tenter de trouver une solution.

Sur cette rivière une mise à sec a été effectuée en 2023 pour effectuer des travaux pour les kayaks. L'AAPPMA a donc demandé en urgence une pêche électrique de sauvetage à la Fédération de Savoie.

## **Marais de Lagneux – Réserve ornithologique**

Depuis l'aménagement des lacs sur ces marais, la lône de la Méline subit régulièrement des assecs. Il y a en effet un problème de suivi des niveaux d'eau, une vanne doit réguler le débit réservé pour équilibrer les niveaux entre les lacs et la lône. Au dernier assec, la Fédération de Savoie a été contactée pour faire une pêche de sauvetage en urgence. 13 espèces de poissons ont été relevées en abondance, notamment des truites, ainsi que des petits brochets et black-bass. Aucune solution pérenne n'a été trouvée pour le moment. La municipalité et la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), le SHR, la DDT, la CCY ont été alertées.

## **Assec sur le petite Méline (qui traverse Yenne)**

Des embâcles avaient bouché un tuyau qui l'alimente depuis la Méline derrière le garage Renault. La Mairie au vu des circonstances n'a pas pu intervenir (inondation). Une grosse mortalité a été déplorée mais certaines truites ont pu être sauvées grâce à la réactivité de nos membres. Une atteinte aux milieux aquatiques a été transmise à l'OFB, fédération de Savoie et à la DDT. Même si la petite Méline a été classé en canal, la loi sur l'eau s'applique toujours. Il s'agit d'une pépinière pour les truites.

La CCY a été contactée plusieurs fois pour nous aider en termes de matériel (pelle mécanique) afin de nettoyer les embâcles sur le lit du canal. A ce jour pas de réponse favorable.

## **Concours de pêche pour les jeunes**

Thierry Cellier, animateur APN s'en est occupé. Il a eu lieu dans l'étang de Monsieur MEY, à Ameyzin. Concours de pêche au coup, prises de gardons, carpes et truites. Remise de prix pour récompenser les 3 premiers.

Proposition de renouveler le concours en 2024 en élargissant le nombre d'inscriptions au détenteur du permis jeune de l'AAPPMA la gaule yennoise. Les places sont limitées à 15 jeunes.

## **Journées « Ecole de pêche » en Juillet et Août pour les jeunes**

Franc succès cette année encore, avec un taux de remplissage de 97%, chiffre de l'Office du tourisme. 60 enfants inscrits, vacanciers comme locaux.

## **Pêches électriques sur le Rhône**

Jean-Michel Olivier, chercheur à l'Université Lyon 1 fait chaque année des pêches électriques sur le Rhône depuis près de 20 ans. Il constate une bonne reproduction sur notre lot. Malgré un temps capricieux qui a écourté l'opération, cette année il a encore relevé plusieurs brochets, gardons, gougeons, ablettes et truites. Les crues ont ensuite empêché une deuxième pêche électrique.

L'AAPPMA a participé à la pêche électrique effectuée chaque année par l'OFB (Office français de la biodiversité), au-dessus et en dessous du pont de Lucey. Constat positif du nombre d'espèces représentées.

## **Pêche électrique sur le Flon**

Pêche électrique effectuée en Avril en amont et en aval du pont de Cotin sur la D921. La réserve est désormais placée en aval et sera étudiée tous les ans par la fédération.

En amont : Présence de jolis spécimen, truites en quantité

En aval : De jolis trous Beaucoup de truitelles sur cette portion, mais également chabots, loches, écrevisses américaines et gammares en quantité. La vie est donc bien revenue sur le Flon.

## **Pêche électrique dans la Méline**

Cette pêche a permis de constater que toujours autant de poissons sont présents dans la rivière, avec de jolis spécimens bien cachés, notamment une truite de 42 cm.

**L'AAPPMA remercie la Fédération de Savoie qui répond toujours présente dans les meilleurs délais possibles.**

## **Lacs de St Jean de Chevelu**

4000 € de poissons lâchés sur les deux lacs (carpes feuille, tanches, gardons et brochets). Pas de perches cette année car la sécheresse en a eu raison dans les Dombes.

Lors du nettoyage annuel organisé par la mairie de St Jean de chevelu les abords des lacs ont été nettoyés par des membres du bureau ainsi que d'autres volontaires.

## **Ouverture du parcours pêche passion entre le seuil de Lucey et Étain.**

Des truites ont été lâchées juste après la fermeture. Il n'a pas été possible d'en relâcher ensuite à cause des crues.

Fréquentation de moucheurs venant d'Annecy, Montélimar, Valence et Haute-Loire qui viennent chaque année pêcher l'Ombre et nous confirment l'importance de valoriser le Rhône.

## **Bilan financier**

Ventes de permis sont toujours en constante progression.

Le bilan financier est positif :

2900€ de bénéfice.

**L'AAPPMA est à l'écoute de ses adhérents, invités à formuler des propositions de projets.**

## **Perspectives 2024**

### **- Convention avec la CNR pour la réhabilitation du Flon à son embouchure**

Projet reporté pour le moment, car vu les inondations d'autres zones qui sont sinistrées vont requérir des subventions.

### **- Réparation du parcours famille suite aux inondations**

Chemin et Ponton PMR à refaire. Le coût des travaux devra être estimée mais pour le moment attente d'intervention de la Mairie.

### **- Poursuite de l'engagement auprès des jeunes**

Renouvellement de l'École de pêche, APN, Concours, lâcher de truites en Avril

### **- Proposition de loi d'interdiction de la pêche au vif**

Nous avons été alertés d'une proposition de loi interdisant la pêche au vif. Le Président a rencontré nos députés pour qu'ils s'opposent à cette proposition de loi, accompagnée d'actions menées par des

associations. Il ne faut pas perdre du terrain sur ce dossier et garder le choix des modes de pêches autorisés ou interdits au niveau local.

- **Propositions et prise de parole libre**

Concours de pêche au coup adulte à organiser ou Adulte contre Enfants.

Inviter Julie de la Fédération de Savoie, membre de l'équipe de France de pêche à la mouche sur notre parcours passion.

Présence des Cormorans : Des départements essaient de faire une étude sur la quantité de poissons qu'ils peuvent absorber par jour. Les techniciens qui les étudient auraient besoin de savoir où ils nichent. Le Président de l'AAPPMA d'Aix-les-Bains nous a fait part de 254 cormorans sédentaires (qui nichent l'hiver) comptés au Bourget soit 48 de plus qu'il y a trois ans. L'été, ils sont parvenus à en compte 2000 sur le lac.

**Remerciements aux membres du bureau, adhérents et amis.**

**Pot de l'amitié.**